

(N<sup>o</sup> 23.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 26 JANVIER 1864.

---

### Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget des Dotations pour l'exercice 1864.

(Voir le N<sup>o</sup> 92, session 1862-1863, les N<sup>os</sup> 26 et 50, session 1863-1864 de la  
Chambre des Représentants, et le N<sup>o</sup> 18 du Sénat.)

---

Présents : MM. LAOUREUX, Vice-Président ; le Baron DUPONT D'AHÉRÉE, le  
Baron GRENIER, JOOSTENS, MALOU, ZAMAN, FORTAMPS et BISCHOFFSHEIM,  
Rapporteur.

MESSIEURS,

Le chiffre du Budget des Dotations pour l'exercice 1864, tel qu'il a été voté  
par la Chambre des Représentants, s'élève à fr. 4,237,980.

Il présente, sur celui de 1863, une augmentation de fr. 45,587-25, qui  
provient notamment d'une augmentation de dépenses de fr. 10,000, au  
chap. II, Sénat, de fr. 10,063, au chap. III, Chambre des Représentants, et  
de fr. 25,350, au chap. IV, Cour des comptes.

L'examen de ce Budget n'a donné lieu à aucune observation, ni dans les  
sections de la Chambre des Représentants, ni dans votre deuxième Commis-  
sion, qui l'a approuvé à l'unanimité des membres présents ; elle a l'honneur  
de vous en proposer l'adoption.

*Le Rapporteur,*  
J.-R. BISCHOFFSHEIM.

*Le Président,*  
G.-J. LAOUREUX.